

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1882.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

---

1882

## REMARQUES ET OBSERVATIONS

SUR LE

# DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE L'HISTOIRE MONÉTAIRE BELGE

Par R. SERRURE

---

*Alost.* — Il y a lieu de distinguer entre la ville et le pays de ce nom.

La ville peut-elle revendiquer les deniers *Arnot* ?

Nous ne le pensons pas, ainsi que nous croyons l'avoir démontré dans la *Revue numismatique*, année 1878.

Il nous a semblé plus logique de les attribuer à Arnould d'Audenaerde qu'à Arnould de Danemark.

Remarquons que cet *article*, ainsi que tous ceux écrits sur Alost, par d'autres auteurs, semble ne point tenir compte : qu'avant la ville d'Alost, il y avait : le *pays d'Eenham* (Eenaeme, actuellement), ayant Eenham pour chef-lieu. Dans ce pays, se trouvait une localité appelée *Loss't* (passage, chemin de décharge), située sur la grande voie de Bruges et Gand vers Bruxelles et Louvain. C'est ce Loss qui devint rapidement plus important que le chef-lieu, au point que le pays d'Eenham ne fut bientôt plus connu que sous le nom de *pays d'Alost*.

Ceci n'a rien d'anormal. C'est identiquement ce qui est arrivé à Namur, dont le nom s'étendit à tout l'ancien

---

comté de Lomme et s'y substitua complètement. On le désigna dès lors sous le nom de : *Pays de Namur*.

Maintenant, en admettant même que ce soit Arnould de Danemarck, et nul autre, qui ait frappé le denier Arnot, il nous semble *complètement impossible* qu'il l'ait fait dans *la ville d'Alost*. Et ici, l'opinion de feu M. Meyer regagne tout le terrain qu'on semble lui disputer !

« La pièce, dit M. Serrure, est plus ancienne qu'Arnould d'Audenaerde, puisqu'Alost portait déjà le titre de ville, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, et qu'une charte de 1162 nous parle d'un Thierry de Rode, maître de la Monnaie. » Et immédiatement, il parle des deniers à *chevaliers bannereets*, que personne n'a jamais contesté à la ville d'Alost.

Nous lui répondrons : que Baudouin V de Lille, transféra le boulevard de la Flandre, d'Eenham à Audenaerde, en 1046; que son fils Baudouin VI, de Mons, créa à Audenaerde un atelier monétaire (vers 1067 ou 1068); donc : *un siècle*, environ, *avant Alost*, Audenaerde battait monnaie !

Eenham est plus ancien qu'Alost, bien que nous ayons des preuves de monnayage dans les deux villes. Dès lors, pourquoi ne pas admettre que le puissant glaive porté par le personnage de notre denier, soit l'emblème de l'antique boulevard de la Flandre, à une époque où *Loss* n'était encore qu'un bourg sans enceinte, simple relai entre les grandes cités des Flandres et celles du Brabant.

(*Voy. au surplus les articles Audenaerde et Eenaeme.*)

---

Comment notre savant confrère repète-t-il que Margue-

rite de Constantinople, en frappant les gros à l'aigle, à Alost, ait produit alors *les plus anciennes grosses monnaies* des Flandres ? Cela pouvait se dire avant la reconnaissance des pièces d'Arnould à Bergues-Saint-Winoc, et de Baudouin IV de Flandre, mais depuis lors, c'est un *lapsus*; aussi renvoyons-nous les lecteurs au très remarquable article *Flandres* pour s'en convaincre !

*Audenaerde.* — Cette ville date des Romains (*Turris Aldenarda* ou *Aldenardensis*). Elle commandait le passage de l'Escaut, sur la route de Bavai à Gand et à *Portus æpatiaticus*.

Le blason d'Audenaerde est tout différent de celui que M. Serrure donne, et qui doit dater du temps du comte d'Egmont. En effet, les d'Egmont étaient de la maison de Gueldre. Or, celle-ci portait deux lions *fascés*. On les aura *adossés*, à Audenaerde, en passant les queues en Sautoir, comme *variante*. L'ancien et vrai blason d'Audenaerde, était fascé d'or et de *gueules* de quatre pièces, chargé du lion de Flandre (Sa.).

Nous avons donné, à l'article Alost, les raisons pour lesquelles nous étions de l'avis de feu M. De Meyer, d'après lequel les deniers Arnot étaient d'origine Aldenardaise. (*Voy.* aussi l'article suivant Eenaeme.) Nous nous bornerons à résumer ici, ce qui a rapport au monnayage d'Audenaerde.

1° La monnaie ou médaille (Sanderus, t. III) commémorative du serment des Grands, prêté à Audenaerde (en 1030 et en 1063) sur les cendres de *saint Gérolf*, patron des Flandres. — (*Voy.* article Gand.)

2° En 1046, Baudouin V de Lille avait donc transporté les matériaux de la forteresse d'Eenham à Audenaerde. Les fondations du *Peere* (Peron) et celles de l'église primaire de Sainte-Walburge datent de cette époque, ainsi que celles des premières fortifications.

Son fils Baudouin VI de Mons fit bâtir deux tours, en amont du fleuve à Audenaerde, il établit un atelier monétaire *dans l'une d'elles*, « ainsi que nous l'apprennent les papiers relatifs à la donation d'Eenham, » nous dit Sanderus (GAILLIARD, p. 64) (1067-1070). Ceci démontre que celui d'Eenham n'y avait pas été transféré! (Si tant est qu'il y en eût un, en cet endroit, avant cette date, ce que nous ne croyons pas.)

Il est vraiment incroyable qu'on ne puisse retrouver ces deniers de Baudouin VI de Mons! Et pourquoi un comte de Flandres, frappant monnaie à Audenaerde, n'y aurait-il point reproduit son blason propre: les trois chevrons de Mons?

Ces chevrons se retrouvent, à la vérité, encore, à Soignies et à Menin, mais ces deux villes n'eurent, en ces temps reculés, ni assez d'importance stratégique ni assez de population pour être comparées à l'Audenaerde naissant!

De plus, aucun document ne laisse entrevoir l'existence d'un atelier monétaire en ces deux localités. Audenaerde reste donc, *sans contestation sérieuse possible*, le lieu où l'on frappa la première monnaie comtale (maille). N'était-ce pas, au surplus, bien naturel de frapper cette première monnaie comtale dans la place choisie, et choyée par son père pour être le boulevard de la nationalité flamande, dans l'avenir!

Les prétendus *Baudouin VIII* sont donc des *Baudouin VI, de Mons*; et furent frappés à *Audenaerde* même, dans la tour de la rive droite, devenue depuis résidence des ducs de Bourgogne, et connue encore sous le nom local de : *Gouvernement*.

Les règnes, si courts de *Baudouin VI* (trois ans, de 1067 à 1070) et de son fils *Arnold III* (1070-1071) auront fait que ces monnaies n'aient guère circulé que sous *Robert le Frison*, qui régna treize ans. De là aussi, l'erreur des chroniqueurs flamands qui ont écrit que ce fut *Robert le Frison* qui émit la première monnaie de Flandres, à *Alost* (lisez : *pays d'Alost*), et qui vont jusqu'à la fixer à l'an 1084. (*Voy. GAILLIARD, p. 23. — Chr. van Vlaenderen, ANDREAS WYDTS.*)

3° La grande monnaie des princes d'Alsace (*voy. GAILLIARD, p. 39*) restituée par *Hermand* à *Philippe d'Alsace* (*Monnaies d'Artois, p. 162*), portant un grand A, et frappé sans aucun doute par ce comte de Flandres, à *Audenaerde*, en 1189, lorsqu'il l'entoura de murs et lui accorda les mêmes privilèges qu'à la ville de *Gand*. (*GAILLIARD, p. 64.*)

4° Nous disions tout à l'heure à *Audenaerde même*, parce que les deniers *Arnot*, provenant, selon nous, d'*Arnould de Pamele*, furent battus dans cette dernière localité.

*Pamele* était comme un faubourg d'*Audenaerde*, et lui fut incorporé par la grande Révolution française. Aujourd'hui, encore, le vieil *Escaut* sert de limite, dans l'intérieur de la ville, aux anciennes mesures de terres. Chacun parlera des mesures du *pays d'Alost* à l'est du

fleuve (où se trouve Pamele), tandis qu'on prend pour mesures locales, à l'ouest, celles de la place d'Audenaerde ; et, hors de l'enceinte, celles de la châtellenie d'Audenaerde !

5° Les monnaies d'Eenaeme (Eenham), voy. ce mot.

<i>Bouillon.</i>	} Articles fort remarquables, à part l'abus des <i>monétaires</i> pour les deniers de Tirlemont, Tongres, Bastogne, etc.
<i>Brabant.</i>	
<i>Bruges.</i>	
<i>Bruxelles.</i>	

*Eburons.* — Article très contestable.

On n'y dit rien de leur Oppidum Embourg !

*Ecloo.* — La maille que M. Serrure lui attribue, nous semble bien plus naturellement être frappée à *Bouchaut* (l'ancien *Portus cepatiaticus* des Romains) ou même à *Hulst*, l'ancien *Saxmundam*. En tous cas, on ne peut nier sa parenté avec les deniers d'Axel.

Pour nous, elle est de *Bouchaut* (Boeck-hout, bois de hêtres), et l'image du denier représenterait un de ces arbres, plutôt qu'un chêne. La date de 1240 ne précise rien absolument, quant à l'attribution de cette intéressante pièce.

*Eenaeme* (anciennement Eenham). L'ancien comté de ce nom s'étendait de la Dendre à l'Escaut, et de Lessines aux environs de Termonde.

(De Ey, marais, et Ham, hameau, ville ou village). C'était une des plus anciennes localités de l'Escaut. Il en est question dans les temps les plus reculés, comme l'une des résidences favorites de l'empereur Lothaire II. Je ne

serais pas surpris qu'on découvrit, un jour, des pièces frappées par ce monarque, en cet endroit. Plus tard, *Godefroid III de Brabant* et d'Ardenne y eut une villa.

Baudouin V de Lille rasa sa forteresse, dont il transporta les matériaux à Audenaerde. Il établit alors les Bénédictins à Eenaeme.

Nous applaudissons à l'heureuse inspiration de M. Serure, qui attribue à cette localité les deniers : *Egamio*, *EEEE*, cf. au type dégénéré de Cologne.

Qu'y a-t-il de plus simple que de penser que les Bénédictins imitèrent le type de l'archevêque de Cologne, dans cet ancien séjour d'empereur ! Les signes distinctifs d'Audenaerde. *Les deux A* ( $\triangleright : \triangleleft$ ) du revers indiquent clairement que ces pièces avaient été faites pour desservir le marché de cette ville.

Aujourd'hui, de chute en chute, il ne reste presque plus rien d'Eenham, et c'est à peine si le chemin de fer s'arrête un instant au sein de ces plantureuses campagnes, entre deux communes (Eenaeme et Neder-Eenaeme) d'où la vie a fui depuis des siècles ! *Sic transit gloria mundi* ! N'est-ce pas le sort de toutes les capitales de ce monde ?

Il ne serait pas impossible, que le denier *Arnot* y eût été frappé. Le mot *Alost* désigne, selon nous, *le pays d'Alost*, et nous le croyons frappé à Pamele (Audenaerde). Toutefois, vu l'importance stratégique qu'Eenham avait avant lors, on pourrait soutenir que c'est plutôt à Eenham, qu'à Pamele que naquit la fameuse pièce ?

*Elderen*. — Oubli de la concession des armoiries du prélat de ce nom à l'antique ville de Tongres !



Depuis lors, Tongres continua à porter ce blason peu en rapport avec sa majestueuse antiquité!

*Estinnes* a parfaitement les deniers : *Leptinas fisco*, ainsi que *Lennick* (opinion de M. Wauters), ceux de *Lennaca*.

L'article *Flandres* est incontestablement un des meilleurs du dictionnaire. Tout ce qui y est dit d'*Arnould II*, *Baudouin IV* et *Baudouin V de Lille*, est d'une rigoureuse exactitude. Il est toutefois fâcheux que l'auteur n'y fait pas la remarque que c'est Arnould II (Rainoldus), qui frappa la première grosse monnaie comtale de Flandre, à Bergues-Saint-Winoc (964-989), et non pas Marguerite de Constantinople (avec son double aigle), à Alost!

On ne comprend pas non plus que l'auteur ne retrouve point la monnaie d'Audenaerde, après en avoir parlé si judicieusement, à maintes reprises.

A la fin de la page 101 (sous Philippe d'Alsace), l'auteur dit ignorer où travailla le monétaire Simon. — Certes on ne peut le désigner avec certitude. Pourtant, il est très présumable que ce fut à *Lille* et à *Courtray*, car ces deniers portent tous des *lys* ou des *croisants*, emblèmes qui se trouvent dans les plus anciens sceaux de ces deux villes. Leur proximité des frontières et le développement croissant de leur trafic avec le Midi, auront nécessité *un appoint au numéraire roulant*. De là, cette frappe inusitée, pour l'époque, dans ces deux villes. — On dira : « mais Bruges, Ypres et Bergues-Saint-Winoc portaient également le lys ; » mais les raisons que nous venons de donner n'étaient pas aussi péremptoires dans

ces villes, et les relations commerciales y étaient bien moindres avec le Midi, pour pouvoir justifier un *appoint* au numéraire en circulation. C'était donc pour faciliter les transactions journellement croissantes, qu'on accorda à Simon le droit de monnayer, et celui-ci se mit immédiatement à l'œuvre, dans les deux villes qui en devaient avoir le plus grand besoin. *Lille* et *Courtray*. Il usa même largement DE L'OCTROI, si l'on en juge par le grand nombre de pièces qui nous sont parvenues !

Nous applaudissons à l'attribution de la maille des  
C  
O  
C M E C en croix à la veuve de Philippe d'Alsace (meoco-  
O  
C

mitissa), mais nous ne comprenons point l'assurance avec laquelle l'auteur dit qu'il n'y a aucun souvenir numismatique de Jeanne de Constantinople, alors qu'un si grand nombre de deniers de villes, sont incontestablement de ce règne. (Axel, Bouchaut (Ecloo), Bourbourg, et une foule d'autres.)

Nous sommes *complètement* de l'avis de l'auteur, quant aux pièces portant *signum crucis*, attribuées à Damme et à *Mudensis-civis*, à *Mude-lez-Bruges*.

Nous finissons en rappelant combien M. Hooft van Iddekinge a été heureusement inspiré en déterminant les nobles frappés sous Jacques Van Artevelde !

*Francs.* — Originaires, dit-on du Weser ? Cela nous a toujours paru erroné ! car ils étaient établis vers 475 sur le Mein et en Franconie ; ils y sont durant tous les Méro-

vingiens et Charlemagne, et au traité de Verdun (845) on les y retrouve encore !

En conséquence, il nous paraît plus vraisemblable de supposer qu'ils se répandirent de là en divers sens, jusqu'à ce qu'une fraction de ce peuple, ayant franchi le Rhin, se soit établi sur le plateau de Francorchamps, lez-Verviers.

N'oublions pas que Verviers se trouve sur *la Vesdre*, en allemand *Weser* !

*Clodion*, à Tournay (438), y frappa évidemment le quinaire du cabinet de Belœil. (*Imp. Clodio Aug.*)

*France.* — Nous y protestons contre le refus des deniers *Tun✶nis*, à Thuin.

*Gand.* — Pourquoi y douter du monétaire Gerolf, alors qu'on en voit partout ? Ce doute met l'auteur dans la nécessité de reconnaître une monnaie à Audenaerde.

*Gaule-Belgique.* — Oubli des Ménapiens !

*Gorduniens*, clients des Nerviens, ce qui dit suffisamment que ce sont tout simplement les *Cortoriacenses* ou *Cortricenses* (Courtraisiens).

Est-il possible d'aller les chercher à Gourdines et Gedinnes sur Meuse, totalement inhabités, en ce temps, dans la vaste forêt des Ardennes !

*Hasselt.* — Les attributions à cette localité, des monnaies comtales de Looz (par Perreau), ainsi que celle de la marque d'une *noisette* ou *gland*, nous semblent *indéniables* !

Le denier à tête, jadis donné à *Herstal*, est indubitablement aussi à *Hasselt*. (*Hast.*)

*Huy*. — N'a jamais pu être un boulevard de l'Empire romain ! La voie romaine n'y passait pas. Cette voie, construite sous les derniers empereurs résidant à Trèves, partait de cette ville et se rendait à Tongres, par *Omlret*.

Encore bien moins Huy est-il l'ancien oppidum des Aduatiques, qui reste à Namur, sans contestation possible ; ni des Eburons, qui nous semblent évidemment avoir été à *Embourg*.

Son origine est purement scandinave, ainsi que celle de Turnhout, Thourout, Lokeren, Assche, Soignies, etc. On peut s'en convaincre par le patois local, qui, de nos jours encore, appelle *Huy*, *Hüc*, ce qui est la corruption du suédois *Hüus*. Or, on sait que ces peuples envahirent nos contrées, au iv<sup>e</sup> siècle, à la suite des invasions germaniques.

Toutes ces raisons nous obligent à refuser le triens *Auaucia* à cette ville. Nous le croyons plutôt d'*Auwe-lais*, voire même d'*Aiseau-Presles* ? vu son important camp romain, dont les souvenirs remplissent le musée archéologique de Charleroy.

Il n'y a aucun doute, en tous cas, pour les *Mérovingiens*, *Choæ*, *How*, qui sont indiscutables, et reviennent sans conteste à Huy. Ces consonnances nous prouvent qu'à cette époque les Francs avaient déjà envahi Huy, et baptisé, le Hoyoux.

*Louvain*, encore le monétaire Bastinus ! (*Voy. Bastogne.*)

*Mâle.* }  
*Menin.* } Omis tous deux !

*Nieuport*, y semble dotée du denier, si justement restitué, par notre confrère M. Van Peteghem, à Grave-lines.

Rien n'autorise à croire que jamais on y ait frappé, triens, denier ou maille.

*Occident*, est un article très remarquable.

*Sclyn*, doit être rayé !

*Statte* (lez-Huy). — Est, selon nous, l'origine de l'agglomération Huétoise.

Elle remonte aux invasions germaniques (de 240 à 400, avant J.-C.), qui, selon toute probabilité, précéderent l'arrivée des Scandinaves (au iv<sup>e</sup> siècle). *Statte* devint *la ville* (stadt) et peu après quelques maisons s'étant établies à l'embouchure du Hoyoux, on les appela, *Hüus*, *Hüe*, *Huy*.

Pour contredire cette opinion, on prétend que les chroniques du moyen âge parlent de *Statte apud Hoyum*, ce qui prouverait tout bonnement, qu'à cette époque, Huy était devenu beaucoup plus important que *Statte*. Voilà tout !

*Termuyden* ou *Mude* (Saint-Sauveur, Bruges) divise les numismates. Nous sommes de l'avis de feu M. de Coster, qui lui donne un souvenir de l'invasion française.

Ne voyons-nous pas, plus tard, Louis XIV frapper médaille, dans chaque cité conquise sur ses ennemis ?

*Thuin*, de Tuin (enclos de ferme). Nous admettons qu'on lui refuse le *Tunio civita*, puisque ce n'était pas une ville, mais nous ne saurions lui voir contester les *Tun✶nis* de Charlemagne, alors que ce grand empereur, ayant fait venir des masses de Germains, les échelonna de Liège à *Thuin* et à *Lessines*.

La même pensée guida ses successeurs, car nous avons des deniers des empereurs Henri II, Conrad (le Salique), etc. (*Voy.* article Tongres.)

Quant à *Tullo*, c'est Tulle, Toul ou Toulouse, en France.

*Tirlemont*, est un article à refaire.

L'opinion de notre maître à tous, l'illuste *Lelewel*, est souveraine ! Ce n'est point avec la vieille théorie des monétaires qu'on peut sérieusement l'attaquer ! — Au demeurant, il vaudrait mieux, en revenir à l'idée que *Basta* serait la corruption de *Baptista*, et ferait allusion à l'agneau pascal qui était l'emblème de la ville de Tirlemont.

*Tongres*. — Nous sommes parfaitement d'accord avec M. Serrure, pour lui donner toutes les pièces portant : *Tuniers*, *Tunieras civitas*. J'aurais penché, avec Leblanc, pour *Thuin*, si *civitas* ne nous obligeait à conclure pour Tongres.

*Tournay*, encore farci de monétaires.

<i>Vieuville.</i>	}	Articles forts intéressants
<i>Visé.</i>		
<i>Waelhem.</i>		

*Ypres*. Le denier *Iperea*, à tête casquée, avec S. Martini, est évidemment de Robert de Jérusalem, l'an 1111, lors de la réunion et du serment des grands du pays (*landsvrede*). (*Voy. GAILLIARD*, p. 110.)

---

En somme, cet excellent ouvrage est incomplet. Maestricht, la Flandre française et la Flandre zélandaise n'y sont pas !

Il est certain que les étymologies tirent généralement leur origine de la topographie locale, mais elles sont presque toujours, omises, dans ce dictionnaire.

Nous espérons vivement que, dans une nouvelle édition, l'auteur y ajoutera un *appendice*, ce qui ne détruirait pas l'unité de l'œuvre, mais au contraire le compléterait.

Au point de vue héraldique, nous appelons toute son attention sur les nombreuses erreurs de l'Espinoy. Il vaut beaucoup mieux s'en rapporter, en cette matière, à Sanderus et à Gailliard.

B<sup>on</sup> LIEDTS.

---